Juin 2015

Toufflers aujourd'hui

LE MOT DU MAIRE

Chères Toufflersoises, chers Toufflersois,

Voici déjà l'été, la saison des jours plus longs et des températures plus chaudes. La saison des festivals, concerts, festivités de toutes sortes, évènements culturels de danse , de théâtre , de musique, des tournois sportifs, etc.....

C'est ainsi que nous aurons plus souvent l'occasion de vivre dehors et de profiter plus agréablement de notre environnement.

L'environnement doit tous nous concerner. La municipalité prend tous les jours ses responsabilités. Fleurissement dans tous les quartiers, entretien régulier des espaces verts, aménagement des parcs de jeux et d'agrément, nettoyage programmé de nos rues, plan d'investissement de poubelles en ville, nous essayons tous les jours d'embellir et d'améliorer l'environnement de votre lieu de vie quotidien . Alors **un environnement ça se respecte**.

Mais nous remarquons souvent dans nos permanences d'élus, que le mot « respect » est encore un vain mot. Nous rencontrons de trop nombreux problèmes de voisinage qui empoisonnent la vie des habitants. Haies et arbres bien souvent trop hauts et trop envahissants, crottes de chien sur les trottoirs ou dans les pelouses, détritus de toutes sortes, des tontes de jardins bruyantes ne respectant pas le repos du voisinage, voitures sur les trottoirs engendrant des problèmes de sécurité pour les piétons, etc...

J'en appelle à votre **CIVISME** pour prendre des mesures de respect envers vos voisins. Je pense qu'un grand nombre de personnes se reconnaitront.

Ayons en permanence à l'esprit que les jeunes générations nous observent tout en apportant un jugement sur nos comportements. Par notre changement de comportement et quelques petits efforts de civisme et d'attention, contribuons à la bonne éducation de nos enfants. La commune de Toufflers ne s'en portera que mieux. Bien cordialement

Alain GONCE
Maire de TOUFFLERS

ÉTAT CIVIL

Naissances, DEMEYERE Margaux née le 09/02/2015 ; SOUBERVIE Achille né le 30/03/2015 ; PANNEKOECKE Clémence née le 08/04/2015 ; HERRISSON Laëlle née le 05/05/2015

Décès, MALFAIT Alain âgé de 55 ans ; MARC Pierre âgé de 86 ans ; RICHTER Christina veuve LIVIAU âgée de 68 ans ; TERRYN Micheline veuve VANDENHENDE âgée de 85 ans ; DELECROIX Lily-Rose âgée de 5 ans ; BEAUBOIS Renée épouse LAGAST âgée de 82 ans ; DANCOISNE Patrick âgé de 58 ans ; LUCZAK Lucien âgé de 88 ans ; DHOLLANDER Jacques âgé de 64 ans ; DHALLUIN Francis âgé de 83 ans

Mariage, FRYSZTAK Franck & KLAFCZYNSKI Anastasia le 21/03/2015 ; DURIEUX Alexandre & LECONTE Héloïse le 11/04/2015 ; LECLERCQ Danny & PUJO Mylène le 25/04/2015 ; STOCKMAN Morgan & PETIT Charlotte le 09/05/2015 ; DELVARRE Jérémy & POTTEAU Sophie le 09/05/2015 ; VANSHOORISSE Serge & DELNESTE Marie-Anne le 23/05/2015

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Les cérémonies du 8 mai ont vu la **remise de drapeaux à 2 jeunes Toufflersois** Hugo et Benjamin Bahaux. C'est un beau symbole de transmission entre générations. Le drapeau est un signe de reconnaissance, de ralliement, d'identité.

Soyons fiers de nos couleurs. Le bleu, le blanc ,le rouge font partie du patrimoine de la France. Ce sont des témoignages de notre histoire.

INSUFFLÉ

Ateliers de théâtre tous niveaux pour enfants et adultes proposés toute l'année sur la commune.

N'hésitez pas à vous renseigner pour la rentrée de septembre !

contact@compagnie-insuffle.fr

www.compagnie-insuffle.fr

FÊTES & ANIMATIONS

La municipalité, en partenariat avec l'association « Toufflers en Fête » organise au mois de Juin de nombreuses animations diversifiées, innovantes et hautes en couleurs.

Merci aux nombreux bénévoles et adhérents pour leur implication.

Venez nombreux à partir du 20 juin à toutes les festivités et animations proposées.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Un **concert de guitare** est programmé le **20 juin** à l'espace culturel de «La Chênaie» **à partir de 19h00**. De jeunes guitaristes se produiront pour leur premier concert.

Le **21 juin**, **plusieurs groupes et chanteurs** vont se produire à l'espace culturel de «La Chênaie» **à partir de 15h00** jusqu'aux environs 20h00. Au programme du rock, de la pop, du hard-rock … ça va décoiffer !

On vous y attend nombreux !!!

VIDE GRENIER

Le vide grenier se déroulera le **28 juin en matinée**. Celui-ci ira de la place de la République jusqu'au Bon Poste, en passant par la rue du Pinson. Des animations déambulatoires seront assurées par le mime « Schouf » et par le groupe de Country de Toufflers.

FÊTE DU VILLAGE

C'est le dimanche 28 juin qu'aura lieu cette manifestation dont le thème retenu est « **les années 80** ». Un **cortège**, en déguisement de cette période, auquel participeront de nombreuses associations déambulera **à partir de 15h00** sur des airs de musique, au départ de la rue de Néchin puis Rue des Déportés, Henri Pouchain, de l'Église pour arriver au parking des écoles. **Un invité vedette, l'homme orchestre « Rémi Bricka » sera présent** pour égayer ce défilé.

L'après midi sera consacré à l'animation sur cette place avec la tenue de stands, jeux divers, structures gonflables et manège qui enchanteront petits et grands. La restauration sur place sera assurée : Frites, crêpes, … . En fin de journée, **l'animateur-chanteur « Benoit** » vous fera vibrer et danser sur d'agréables mélodies jusqu'aux environs de 23h00.

14 JUILLET

A l'occasion du 14 juillet vous êtes conviés à partir de 11h00 à **l'apéritif concert offert par la municipalité** dans la cour de l'espace culturel « La Chênaie » avec possibilité de restauration (grillades) à réserver auprès de la Mairie avant le 7 juillet.

A partir de 21h00, vous assisterez au **show musical de « Night Fever Orchestra »** donné sur le parking des écoles. La soirée se terminera en apothéose avec **le feu d'artifice prévu vers 23h00 sur le terrain de football** .

TOUFFLERS ATHLETIC FOOTBALL

La 5ème édition du stage de foot, organisé par le TAF pendant les vacances de printemps, a accueilli 52 jeunes , âgés de 6 à 16 ans.

Un record en nombre mais aussi en qualité.

Ces 52 jeunes tous très attentifs et appliqués étaient encadrés par une dizaine de dirigeants motivés et bénévoles du club, le tout dans la bonne humeur, la joie de vivre et le respect de l'autre.

GALA DE DANSE

Le gala annuel de l'atelier danse aura lieu le **samedi 27 juin à partir de 20h00 sur les planches du théâtre de l'Eden à Lys-lez-Lannoy**.

A cette occasion, plus de 40 danseurs et danseuses se produiront sur scène dans des chorégraphies de style modern/jazz, classique et contemporain.

Renseignements au 03 20 75 56 11
Entrée : 12€ pour les adultes
et 8€ pour les moins de 12 ans.

Besoin d'un timbre fiscal pour obtenir votre passeport ?

Nouveau : vous pouvez désormais l'acheter en ligne sur

https://timbres.impots.gouv.fr

Tu as entre 6 et 17 ans, tu aimes le football, alors rejoins vite le club du Toufflers A.F.

Viens faire des essais durant le mois de juin !

Le club Toufflers A.F. dirigé par une équipe jeune, diplomée et en formation recherche des joueurs pour étoffer ses effectifs.

Renseignements sur les jours et horaires des entrainements disponibles sur www.taf.levillage.org

ou contacter Monsieur Pichon au 06 88 48 15 42

Ramassage des encombrants
Jeudi 18 juin

JEUNESSE

Un contrôle surprise d'évaluation par la Direction Départementale Cohésion Sociale de l'accueil collectif des mineurs s'est déroulé à Toufflers le 10 avril dernier. Les conclusions officielles de ce contrôle ne peuvent que **rassurer les parents** .

« **L'accueil collectif des mineurs**, visité le 10 avril 2015 à Toufflers, **garantit la sécurité physique, affective et morale des mineurs.** »

Il faut souligner la maîtrise de la fonction de direction de Monsieur Nicolas Crusiot, aussi bien dans le domaine de la gestion administrative que de la conduite du projet pédagogique.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le **mercredi 24 juin à 20h00 en Mairie**.

MAIS AUSSI ...

6 juin : Matchs foot parents enfants & tournoi de pétanque par le TAF

7 juin : Barbecue par les jardiniers de Toufflers à partir de 12h30 à l'amicale

7 juin : Tournoi à la mélée du tennis de table

13 juin : Soirée jeunes à l'espace culturel «La Chênaie» à partir de 19h00

14 juin : Ouvrons nos jardins avec les jardiniers de Toufflers

14 juin : Interclub de tennis

14 et 15 juin : Fête du club de basket

20 juin : Fête des écoles L. Aragon et J. Prévert

1er juillet : Collecte du don du sang à l'espace culturel «La Chênaie»

26 août : Collecte du don du sang sur le parking des écoles à partir de 15h00

Du 1er au 6 septembre : Exposition « Libération de Toufflers » à l'espace culturel «La Chênaie»

TÉLÉVISION

BON A SAVOIR : nouvelle norme en 2016 qui devrait concerner un quart des téléviseurs (commercialisés avant 2008)

La norme MPEG-4 remplacera la MPEG-2 à partir du printemps 2016. Le but est de transmettre des images de meilleure qualité (la haute définition), en occupant moins d'espace sur le réseau.

Comment savoir si votre TV fonctionnera encore l'année prochaine ? :

- si vous avez conservé l'emballage, il devrait être précisé dessus s'il est compatible avec le MPEG-4 ;
- vous avez le mode d'emploi, la norme de votre téléviseur doit y être inscrite ;
- dernière possibilité : naviguez dans les menus de réglage de votre téléviseur pour rechercher cette précieuse information.

GROUPE ENSEMBLE POUR AGIR

Nous n'avons pas apprécié la polémique journalistique alimentée une fois de plus sournoisement et insidieusement par l'opposition sur le logement de fonction de notre gardien du complexe sportif.

Nous considérons ce logement attenant au stade comme une nécessité de service liée à des contraintes de présence et d'intervention que notre employé ne manque jamais de faire. Nous l'avons décidé, en parfaite conformité avec la loi, et en toute transparence en séance publique du conseil municipal.

Ce loyer non réclamé par la municipalité est un accessoire de salaire IMPOSABLE pour notre employé municipal et soumis à contrepartie d'astreinte. Une contrainte n'est jamais un cadeau, mais elle doit être reconnue à sa juste valeur .

C'est un fonctionnement nouveau, totalement transparent, du conseil municipal. Nous l'avons connu plus opaque sous l'ancienne municipalité de Monsieur Adyns qui, lui n'était pas en conformité avec la Loi.

Monsieur Adyns, condamné par le tribunal, devrait aussi commencer par payer ses dettes, envers les Toufflersois(toujours non soldées), avant de vouloir donner des leçons. N'oublions jamais qu'il voulait , sans scrupules, faire payer son confort de travail personnel par les Toufflersois, malgré sa défaite aux élections.

LISTE D'ACTION MUNICIPALE

Y a-t-il une nouvelle association de randonneurs cyclistes à Toufflers ? En effet, sans que cela soit dit (ou caché) par la Municipalité dans son dernier bulletin municipal, le thé dansant n'était pas organisé par elle-même, mais par et au profit de l'association Ch'tis Cyclistes (entrée payante). Renseignements pris, cette association est wattrelosienne ! Quelles conditions : prêt gratuit les deniers de nous tous,... ? Désormais donc, peut-on en conclure que des salles sont allouées à des associations hors Toufflers sur nos impôts ? Mais le plus hallucinant est qu'une association Toufflersoise, qui souhaitait faire une réunion d'information pour le voyage qu'elle organise au Montenégro pour une cinquantaine de Toufflersois, s'est vue refusée la salle et qui plus est a dans son programme les mêmes actions. Vengeance ? A vous d'apprécier comment le terme EGALITE de notre devise républicaine est une nouvelle fois bafoué.

Guy ADYNS et son équipe

INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Les effets du temps qui passe avaient eu raison des **noms** des personnes mortes pour la France, et la municipalité a souhaité les rendre à nouveau **visibles**. Les noms de chacun sont importants. **L'identité fait partie de notre mémoire, de notre patrimoine**.

Un monument aux morts est un devoir de mémoire. Et la MÉMOIRE c'est la VIE perpétuelle. C'est un respect pour les familles et pour ceux qui ont fait l'histoire de notre commune, de notre pays.

GARDE ENFANTS

Un mode de garde pendant les vacances d'été pour les tous petits. En juillet et en août, les structures de garde d'enfants en collectivité sont en partie fermées et certaines assistantes maternelles partent également en vacances.

Pour répondre aux besoins de garde des enfants, **la crèche LPCR peut vous proposer une place occasionnelle**.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Mairie ou le site www.lpcr.fr

COLONIE

Votre enfant part en colonie de vacances cet été, la mairie peut vous aider à hauteur de 5€/jour.

(*maximum de 21 jours - Pour les familles non imposables avant abattements)*

COULEURS DES TOILES

Des cours sont donnés à l'espace culturel « La Chênaie » le **jeudi de 9h00 à 12h30 pour les cours de peinture, le vendredi de 14h00 à 16h30 pour les cours d'aquarelle.**

Renseignements : Madame Weppe au 06 18 08 23 65.

RANDONNÉES

Le club des randonneurs de Toufflers vous propose les sorties :

- 7 juin : Rallye des clochers
- 5 juillet : Randonnée pique-nique à Bouvines
- 6 septembre : Sortie à Willems

Renseignements : 06 78 96 05 74 ou au local du club, 56 rue de l'église, le **lundi de 18h00 à 19h30.**

CLUB DES RANDONNEURS DE TOUFFLERS

KARATÉ

Toutes nos félicitations à Florent Dufossé et Bertrand Carpentier pour **leur passage de ceinture noire 1ere dan** le 23 mai 2015.

UN ART MARTIAL UN SPORT UN ART DE VIVRE

VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS ?

Pour vos vacances, profitez d'une aide jusqu'à 150€

www.depart1825.com

Les grandes vacances arrivent, le bulletin ne paraîtra pas en Juillet et en Août. Nous vous donnons rendez vous à la rentrée de septembre.

Un grand merci aux personnes qui ont participé à la réalisation et à la distribution de ce numéro.

Commune de Toufflers
63, Rue de Roubaix - 59390 TOUFFLERS
Tél : 03 20 75 27 71 - Fax : 03 20 81 18 79
Courriel : contact@toufflers.fr

Directeur de la publication : Alain GONCE
Mise en page : Jérôme LARZUL
Imprimé sur du papier 100% recyclé